

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 48 (1977)

**Heft:** 11: L'ADIJ et les œuvres sociales

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chacun doit y participer, chacun peut y apporter sa contribution. La radio, la télévision et les journaux vous indiqueront ces jours prochains les moyens d'économiser de l'énergie. Chacun peut

les apprendre. Et je vous saurais gré de les mettre en pratique. Et n'oubliez pas que le moment le plus propice, c'est toujours maintenant.

## Evolution de la structure des dépenses publiques

Structure des dépenses publiques		
Répartition des dépenses de la Confédération, des cantons et des communes		
	1960	1975
Enseignement, recherche	18,4%	20,9%
Prévoyance sociale	12,0%	13,3%
Transports, énergie	11,5%	12,6%
Santé	8,1%	10,1%
Service financier	8,2%	8,3%
Défense nationale	15,5%	8,2%
Administration	7,8%	6,8%
Agriculture*	7,9%	5,3%
Divers	10,6%	14,5%

\* y compris sylviculture, chasse, pêche, corrections de cours d'eau

SDES

SDES. L'étude des dépenses publiques totales (Confédération, cantons, communes) en fonction de leur affectation permet de juger de l'activité de l'Etat sous l'angle des diverses tâches qui lui sont confiées. L'évolution de la répartition de

ces dépenses de 1960 à 1975 — les chiffres de l'année dernière n'existent que pour la Confédération et les cantons — met en évidence certains renversements de priorités. L'importance relative de quelques groupes de dépenses s'est sensiblement accrue. Les postes en augmentation sont essentiellement l'enseignement et la recherche (de 18,4 à 20,9 %), l'environnement (de 0,7 à 4,7 %), la santé (de 8,1 à 10,1 %), la prévoyance sociale (de 12 à 13,3 %) et les transports et l'énergie (de 11,5 à 12,6 % avec une pointe de 17,9 % en 1965 au moment de l'effort de financement maximal de la construction des autoroutes), la culture, les loisirs et le sport (de 1,7 à 2,7 %), l'aménagement du territoire (de 0 à 0,3 %). Les postes en baisse sont la défense nationale et civile (de 15,5 à 8,2 %), l'agriculture et la sylviculture (de 7,9 à 5,3 %), la justice et la police (de 6,7 à 5,2 %), et l'administration (de 7,8 à 6,8 %). Les dépenses affectées au tourisme, à l'industrie, à l'artisanat et au commerce ainsi qu'aux relations avec l'étranger sont stationnaires (0,3 % et 1,3 % respectivement) ; il en est de même des dépenses du service financier (intérêts surtout) qui s'établissent à 8,3 % après avoir subi un net recul en 1965 (5,5 %).

### ORGANES DE L'ADIJ

#### Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier  
 ☎ 039 41 31 08  
 Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy  
 général : ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53  
 Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45  
 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29  
 Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville  
 ☎ 038 51 31 21

#### Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344  
 2740 Moutier 1 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53  
 Rédacteurs responsables :  
 François Lachat, Frédéric Savoye  
 Abonnement annuel : Fr. 25.—  
 Le numéro Fr. 2.50  
 Caisse CCP 25 - 2086